

Soutenez l'association AGIR

(reconnue organisme d'intérêt général)

Faites un don à l'association AGIR **déductible** de vos impôts à **hauteur de 66 %**

Votre don ne vous coûtera en réalité que 34 % de la somme versée.

Par exemple, un don de 50€ ne vous coûtera en réalité que 17€

L'association AGIR accompagne des personnes en situation de handicap intellectuel modéré vers l'autonomie sociale, avec pour but :

- **A**ffirmer le droit pour chacun d'avoir sa place dans la société,
- **G**énérer une dynamique par l'accès à l'autonomie,
- **I**nsérer nos adhérents par le logement, le travail et la vie collective,
- **R**ésoudre ensemble les difficultés liées au handicap en mobilisant le réseau associatif et institutionnel.

AGIR 2021, pour les Agissons, membres de l'association en situation de handicap, c'est :

UNE NOUVELLE ANNEE DIFFICILE... mais aussi l'année des POSSIBLES

Paroles d'Agissons :

Avec AGIR, je me sens vivant !

Avec AGIR, je me sens utile !

Rester tout seul dans mon coin, ce n'est pas pour moi !

Avec les autres Agissons, on se sent plus fort !

- Des projets ont vu le jour:
 - Balades en février et mars par petits groupes pour renouer avec les rencontres malgré le couvre-feu.
 - L'assemblée générale a pu se tenir en extérieur le samedi 19 juin et a été prolongée par un après-midi avec le conteur Victor Cova Correa. En raison des restrictions du nombre de personnes, nous n'avons pas pu inviter les donateurs.
 - Une journée en mer avec Emeraude Voile Solidaire le 24 juillet pour 14 participants.
 - Une semaine de vacances du 7 au 14 août en Touraine pour 14 Agissons et 4 accompagnateurs.
 - Un week-end festif en pays de Brocéliande les 4 et 5 septembre pour 15 Agissons et 3 accompagnateurs.
 - La visite de l'Assemblée Nationale à Paris le 23 septembre (prolongement de l'action entreprise en 2019 avec des députés sur le thème Travail et Handicap)
 - La reprise des soirées mensuelles en octobre dans une plus grande salle.
- Des réalisations empêchées en raison du contexte sanitaire
 - Les soirées mensuelles par et pour les Agissons n'ont pu avoir lieu de janvier à juin.
 - Ty Mosaïk vit au rythme des masques, du gel...et a dû vivre une réorganisation après le départ de l'éducatrice coordinatrice.

Grâce à vos dons, l'association AGIR a pu envisager et soutenir tous ces projets et permettre à tous d'y accéder. AGIR soutient financièrement l'habitat regroupé Ty Mosaïk ouvert depuis décembre 2019. Mais la situation sanitaire que nous connaissons depuis mars 2020 a fragilisé notre association.

Pour 2022, ces activités seront reconduites et actualisées. Notre volonté de tisser du lien, de donner aux Agissons, en les accompagnant, toute leur place dans notre société est intacte. En raison du contexte sanitaire, nous devons faire face à des coûts supplémentaires pour permettre à certaines activités d'avoir lieu dans de bonnes conditions.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN.



OUI, je participe au projet de l'association AGIR.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Je fais un don par chèque (à l'ordre de l'Association AGIR) de :

10 € (soit 3,40 € après déduction fiscale) **30 €** (soit 10,20 € après déduction fiscale)

50 € (soit 17 € après déduction fiscale) **100 €** (soit 34 € après déduction fiscale)

d'un montant de :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

*Bon de soutien à remplir et
envoyer avec votre don à :*

ASSOCIATION AGIR

C% Mr Jean-Pierre

Landemaine

Trésorier

6, allée de Riquenon

35830 Betton

*Conformément à la loi "informatique et
libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en
2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès
et de rectification aux informations qui
vous concernent, que vous pouvez
exercer en nous écrivant à l'adresse ci-*

